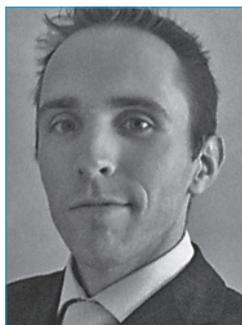




Legal Design : la procédure de reclassement en cas d'inaptitude



Jean-Julien JARRY
Avocat Associé
Responsable du Pôle Digitalisation
Cabinet Barthélémy Avocats

Cette procédure s'articule en trois temps.

En premier lieu, l'avis rendu par le médecin du travail peut conduire à mettre à la charge de l'employeur une obligation de reclassement.

Dans ce cadre, il doit, au terme de ses recherches, consulter le comité social et économique, s'il existe, sur les démarches effectuées et les résultats identifiés.

En cas de solution de reclassement, celle-ci est alors soumise au salarié qui est libre de l'accepter ou de la refuser.

La mise en œuvre de cette procédure pourrait être schématisée de la manière suivante.

Voici un visuel permettant aux DRH d'y voir plus clair s'agissant de la procédure, particulièrement complexe, applicable en cas d'inaptitude d'un salarié.

Il convient, tout d'abord, de s'interroger sur l'avis du médecin du travail.

Il faut ensuite déterminer les démarches de l'employeur au regard de

l'avis médical émis.

Il s'agit enfin d'analyser les conséquences de proposition de reclassement refusée / acceptée par le salarié ou de l'absence de proposition de reclassement.

Au travers d'une seule infographie, *Jean-Julien Jarry* synthétise la procédure applicable, que l'inaptitude du salarié soit d'origine professionnelle ou non.

Cette fiche opérationnelle permet de comprendre et de mémoriser rapidement les démarches. ♦

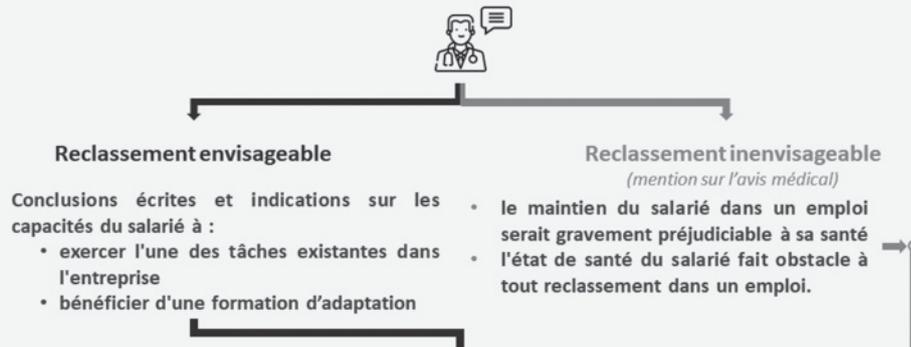


Inaptitude

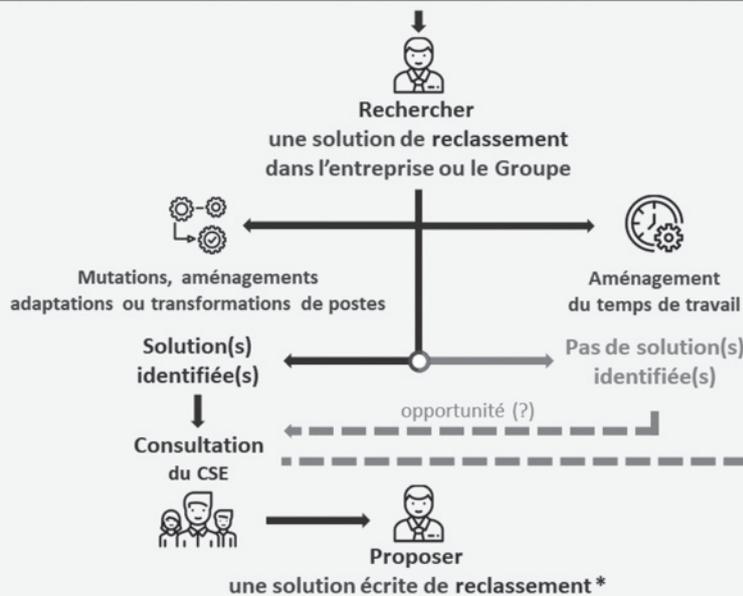
Comment se passe la procédure de reclassement ?



1 Quel est l'avis du médecin du travail ?

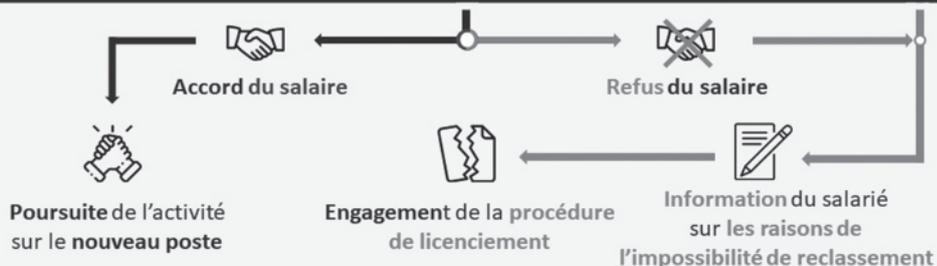


2 Quelles sont les démarches de l'employeur ?



* L'emploi proposé est aussi comparable que possible à l'emploi précédemment occupé

3 Quelles suites donner à la proposition de reclassement ?



NB : Si le salarié n'est ni reclassé, ni licencié à l'issue d'un délai d'un mois à compter de la date de l'examen médical d'inaptitude, l'employeur reprend le versement de son salaire

Juin 2021

Barthélémy Avocats - Pôle Digitalisation

Infographie réalisée par Jean-Julien JARRY